

Création théâtrale en sursis?

Abdelwaheb Sefsaf, auteur, metteur en scène, compositeur et interprète ⁽¹⁾, a été nommé directeur du centre dramatique national (CDN) de Sartrouville en 2023. Il est aussi l'un des dix créateurs du théâtre vivant à avoir lancé, le 12 juillet dernier, lors du Festival d'Avignon ⁽²⁾, un cri d'alarme face aux menaces qui pèsent sur la création théâtrale. Rencontre.

Philippe Laville: *On a vu l'impressionnante mobilisation à Avignon sur la création théâtrale ⁽³⁾ et le lancement de la pétition ⁽⁴⁾, qui a recueilli plus de cinquante-cinq-mille signatures, rappelant l'ambition de 1945 de «faire de la culture un bien commun accessible à toutes et tous, fondé sur la liberté de création, le soutien public aux artistes [...]». La remise en cause de cette ambition, par la diminution des moyens consacrés à la création artistique, est-elle une conséquence du passage de Rachida Dati au ministère de la Culture?*

Abdelwaheb Sefsaf: On a beaucoup perdu avec le départ de Rima Abdul-Malak, femme de culture, qui avait déjà travaillé dans l'ombre avant d'être ministre ⁽⁵⁾. Elle était attentive à l'activité créatrice des artistes, à la reconnaissance de la diversité parmi les créateurs et créatrices. Madame Dati n'a pas agi en ce domaine. Ce qui a aggravé la situation, c'est un retrait budgétaire important de certaines collectivités territoriales (voir l'encadré p. 21). Notre cri d'alarme lancé lors du Festival d'Avignon, avec le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, le Syndeac, est un appel à stopper la fragilisation du service public de la culture et particulièrement du spectacle vivant, qui cette année subit fortement l'accroissement des politiques d'austérité et les coupes budgétaires. Cette alerte reprend la «lettre ouverte» envoyée à Emmanuel Macron le 3 juillet dernier ⁽⁶⁾: «Nous, artistes réunis à Avignon, vous interpelons aujourd'hui pour le théâtre, la danse, le cirque, la musique, la marionnette, la performance, qui subissent depuis plusieurs mois des attaques d'une brutalité inédite: [...] spectacles déprogrammés, saisons amputées à la dernière minute, équipes artistiques, techniques et administratives précarisées

« Il est difficile de comprendre la manœuvre, alors que l'art et la culture sont des composantes structurantes de la société: les festivals et lieux de spectacle vivant créent de l'emploi, accroissent l'attractivité d'un territoire, ont une mission d'éducation et de cohésion sociale, et leurs salles sont pleines. »

et épuisées, lieux contraints de renoncer à leurs missions... »

Nous avons rappelé que, chaque été, depuis près de quatre-vingt ans, le Festival d'Avignon propose un programme riche en créations dans les domaines du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique, grâce à son association avec de multiples partenaires, lieux subventionnés, labellisés, théâtres nationaux et compagnies. Nous avons expliqué comment la fragilisation de cet écosystème national affecte les conditions dans lesquelles ces spectacles seront présentés au Festival, et que, malgré leur visibilité et leur succès public, leur capacité à être diffusés dans toute la France sera réduite, faute de moyens suffisants de lieux pour les accueillir.

Il est difficile de comprendre la manœuvre, alors que l'art et la culture sont des composantes structurantes de la société: les festivals et lieux de spectacle vivant créent de l'emploi, de l'activité économique, accroissent l'attractivité d'un territoire, ont une mission d'éducation et de cohésion sociale, et leurs salles sont pleines. Les économies faites sont ridicules à l'échelle du

budget de l'État, alors qu'elles font vivre un secteur tout entier. La longue construction de notre politique culturelle est en train d'être balayée d'un revers de la main. C'est destructeur pour la création artistique, la décentralisation culturelle et l'emploi des intermittents et équipes du secteur.

Face aux menaces qui pèsent sur la culture, quelles revendications avez-vous portées et comment la ministre y a-t-elle répondu?

Nous avons collectivement demandé un moratoire sur les baisses annoncées pour la fin d'année 2026, l'annulation immédiate des coupes budgétaires affectant toute la chaîne de création (résidences annulées, productions suspendues, coproductions abandonnées, tournées compromises et des centaines d'équipes artistiques privées de leurs principaux partenaires...), l'ouverture d'un débat national sur le service public de la culture et l'engagement de

(1) Les créations récentes d'Abdelwaheb Sefsaf ont été présentées et appréciées lors de plusieurs Festivals d'Avignon. Sa plus récente création, *Alif*, est à découvrir en page 61 de ce numéro.

(2) En tant que membre de la délégation du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac, fondé en 1971) : www.syndeac.org/avignon-les-artistes-interpellent-le-president-de-la-republique-sur-lavenir-du-service-public-de-la-culture/; A. Sefsaf était entouré aussi d'une quarantaine d'autres artistes, auteurs, chorégraphes, sur la scène de la cour d'honneur du Palais des Papes.

(3) Il y a eu au moins autant de monde à Avignon en 2026 que lors de la mobilisation des artistes en juillet 2024, contre les menaces de l'extrême droite après la dissolution de l'Assemblée nationale: plus de deux-mille personnes à l'intérieur comme à l'extérieur du Palais des Papes.

(4) « Culture partout, 1% obligatoire » : <https://leslignes-bougout.pulse.ly/847kxjsio2>.

(5) Elle a été ministre de 2022 à 2024, après avoir joué un rôle de promotion internationale de la culture innovante (« Clowns sans frontières... »), et après avoir été conseillère culture du maire de Paris, Bertrand Delanoë.

(6) <https://festival-avignon.pulse.ly/vaom1dgvcl>.



Cour d'honneur du Palais des Papes, à Avignon, lors de la soirée de mobilisation du 12 juillet 2026. Une dizaine d'artistes, dont Abdelwaheb Sefsaf, y ont lu une lettre au président de la République appelant à stopper la fragilisation du service public de la culture, en particulier du spectacle vivant.

porter à au moins 1 % du budget de l'État les moyens alloués à la culture⁽⁷⁾. La lettre ouverte au Président rappelle à cet égard que « la culture ne représente plus que 0,7 % du budget de l'État, soit 14 € par habitant et par an d'art et de culture! Comment accepter que des économies aussi dérisoires puissent, en quelques mois, défaire ce que des décennies de politique culturelle

ont patiemment construit, et détruire avec une telle violence les espaces symboliques permettant à une société de se penser elle-même, à travers l'imaginaire, la poésie et la fiction? »

La ministre de la Culture, Catherine Pégard, a annoncé le 21 juillet le dégel des crédits concernés. Le Syndec a rappelé, dans une autre lettre datée du 24 juillet, que « de nombreuses autres structures culturelles ont déjà subi cette année des réductions parfois très importantes de leurs financements, sans qu'aucune mesure comparable ne vienne en atténuer les effets »⁽⁸⁾. Au vu de l'absence de pérennité et des grosses inquiétudes pour l'ensemble des services publics dans la perspective du projet de loi de finances pour 2027, il a été souligné que, pour le spectacle vivant, « les décisions prises aujourd'hui conditionnent dès à présent la capacité des structures à programmer, coproduire, engager des équipes, et à maintenir un maillage culturel équilibré sur l'ensemble du territoire ».

En septembre, le dégel des crédits n'était pas vraiment effectif. Dans le prolongement de la lettre ouverte le Syndec a donc rendu publique, le 22 septembre, une tribune de plus de six-cents élus et personnalités politiques sur l'urgence d'ouvrir une « concertation nationale pour le refinancement de la culture »⁽⁹⁾, alors que « le spectacle vivant traverse aujourd'hui la pire crise de son histoire ». Cette tribune rappelle que « partout en France, des coupes budgétaires brutales fragilisent les lieux de création, de diffusion, les équipes artistiques, les festivals et les emplois qui les font vivre », alors que, paradoxalement, « jamais les salles n'ont accueilli autant de spectateurs et spectatrices, jamais les artistes n'ont autant contribué à réunir, créer de nouveaux récits imaginaires, renforcer le dialogue et le lien social ».

La lettre du Syndec affirme également qu'« affaiblir le service public de l'art et de la culture serait une erreur historique », « à l'heure où nous sommes

« La longue construction de notre politique culturelle est en train d'être balayée d'un revers de la main. C'est destructeur pour la création artistique, la décentralisation culturelle et l'emploi des intermittents et équipes du secteur. »

(7) En juillet 2026, la LDH rappelait aussi que l'accès à la culture et la liberté de création sont des droits constitutionnels : « Pour une culture ouverte, vivante, accessible à toutes et tous ! » : <https://partage.ldh-france.org/s/sjDX7YpHzH-eNd?dir=/&editing=false&openfile=true>.

(8) www.syndec.org/degel-des-credits-culturels-et-vigilance-pour-lavenir-suite-a-notre-courrier-du-3-juillet-2026/.

(9) www.syndec.org/pour-une-concertation-nationale-sur-le-refinancement-de-la-culture/.

(10) L'Observatoire de la liberté de création a, en juin 2026, gagné en justice contre le retrait arbitraire d'une photographie dans une exposition artistique publique à Deauville : www.ldh-france.org/observatoire-de-la-liberte-de-creation-ecrit-a-lassociation-des-maires-de-france-face-a-la-recrudescence-des-actes-de-censure-emanant-des-maires/.

(11) Ingérences faites souvent sous prétexte budgétaire, mais parfois aussi assumées. Par exemple le nouveau maire RN de Vierzon a fait récemment annuler la programmation pour 2027 d'une création théâtrale consacrée au travail aliénant d'un salarié au sein d'une plateforme de distribution multinationale, arguant que c'est « trop politique » : www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/saint-pierre-des-corps/jugee-trop-politique-la-pièce-d-une-compagnie-de-saint-pierre-des-corps-deprogrammee-par-le-maire-rn-de-vierzon-1790789835.

confrontés à une puissante offensive réactionnaire ». De récentes déclarations prônent en effet la « neutralité »⁽¹⁰⁾ et le recentrage des œuvres sur le « patrimoine », notamment chez de nouveaux élus d'extrême droite, avec des ingérences fréquentes dans la programmation artistique⁽¹¹⁾. Le risque n'est-il pas croissant dans ce domaine ?

La création théâtrale a toujours eu un rôle de témoin de son temps. Elle doit contribuer à refléter la société et son évolution, à faire réfléchir sur celles-ci, sans rien cacher des inégalités, des injustices, ni des erreurs

commises dans l'histoire (par exemple en matière de colonisation...). Car dire la réalité sur les faits contribue à les réparer, en explorant artistiquement les situations et les évolutions.

On doit agir à l'intérieur d'un socle, un cadre fondamental, qui est celui de la défense des valeurs républicaines, et dont l'extrême droite ne fait pas partie. On peut travailler aussi bien avec des élus municipaux de droite que de gauche : il y a de grands élus humanistes des deux côtés. L'important, c'est la défense du socle républicain, et il faut faire entendre que la pas-

sivité, le retrait, la lâcheté aussi parfois, le manque d'engagement... nourrissent ces extrêmes.

Accompagner une société dans ses évolutions, ce que fait le théâtre, en synergie avec l'école, pour « faire société », former des citoyens, cela prend forcément du temps. Ce n'est pas le temps court des élus politiques, et cela nécessite donc des engagements, notamment financiers, à tous les niveaux, sur le temps long. ●

Propos recueillis par Philippe Laville, membre du comité national de la LDH

Mise en danger du CDN de Sartrouville et des Yvelines : un cas d'école ?

Comment fragiliser un centre dramatique national (CDN), sans jamais annoncer clairement que l'on souhaite sa disparition ? L'exemple du théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN est, à cet égard, préoccupant. Peu de temps après la nomination d'un nouveau directeur, Abdelwaheb Sefsaf, dont le choix ne semblait pas correspondre aux attentes de la municipalité, les relations avec la ville se sont progressivement dégradées. Pourtant, depuis son arrivée, les résultats artistiques et la fréquentation du théâtre témoignent d'une dynamique très forte. Les salles ne désespèrent pas⁽¹⁾. Le public s'est diversifié, avec la présence accrue d'habitants des quartiers populaires. Cette évolution est le fruit d'un travail de fond : programmation, actions en direction des établissements scolaires, développement des relations avec les associations⁽²⁾ et multiplication des contacts avec les habitants. Dans ce contexte, plusieurs décisions ou situations interrogent. Malgré les demandes répétées du directeur depuis trois ans, le maire de Sartrouville n'a pu être rencontré que le 14 septembre dernier, afin d'échanger sur le projet du CDN et les coopérations possibles. Le département des Yvelines a par ailleurs supprimé en 2025 son soutien à un dispositif emblématique de création et de diffusion pour la jeunesse,

« Odyssées en Yvelines », alors qu'il s'agit d'un festival itinérant, reconnu et installé depuis plusieurs décennies, et que la nouvelle direction a choisi de s'y investir pleinement⁽³⁾ : en 2024, A. Sefsaf y a notamment créé *Malik le magnifik*⁽⁴⁾. À cela s'ajoutent les inquiétudes concernant le maintien du financement municipal, déterminant pour la pérennité du CDN. Plus préoccupant encore : la réunion de bilan triennal n'a, à ce jour, pas pu se tenir. Cette échéance est pourtant essentielle. Elle doit permettre au directeur, à la collectivité et au ministère de la Culture de dresser un bilan du contrat d'objectifs et de déterminer les conditions de la poursuite du mandat pour les trois années suivantes. Pourtant, les résultats sont là : fréquentation du théâtre, renouvellement des publics, relations avec le territoire, actions en direction de la jeunesse, programmation artistique et rayonnement. Dans le même temps, la mobilisation s'accroît. Le personnel du théâtre s'est exprimé par l'intermédiaire du CSE. Des spectateurs se sont mobilisés et une pétition⁽⁵⁾ a recueilli près de quatre-mille signatures. La presse spécialisée s'est fait l'écho de la situation (article de Sceneweb.fr), et la section LDH des Yvelines a relayé la mobilisation en juin 2026⁽⁶⁾. Ce qui est en jeu dépasse largement le sort d'une équipe de direction.

Il s'agit de l'avenir d'un CDN, de son projet artistique, de ses équipes, de ses artistes associés, de ses missions de service public et, surtout, de la relation qu'il a construite avec les habitants de Sartrouville et du territoire des Yvelines. Un CDN ne peut être réduit à un équipement culturel parmi d'autres. Il constitue un outil majeur de création, de diffusion, de transmission et d'accès à la culture. Avant toute décision qui pourrait le fragiliser durablement, il est nécessaire que puissent enfin avoir lieu les échanges institutionnels prévus, que le bilan du projet soit examiné contradictoirement et que les résultats obtenus soient pris en compte. Le débat mérite mieux que le silence. Il mérite des faits, un bilan et une véritable discussion sur l'avenir du théâtre.

(1) Y compris la plus grande, avec ses 825 places.

(2) La LDH a coopéré à l'organisation de deux débats en 2024, autour de la création de Lorraine de Sagazan, explorant le fonctionnement de la justice, particulièrement les comparutions immédiates (voir notre entretien avec elle sur www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2025/02/DL208-Parole-aux-partenaires-Quand-le-theatre-croise-la-justice.pdf). La LDH a apporté aussi ce type de soutien à d'autres CDN, ainsi qu'au théâtre de l'Odéon.

(3) Deux-cents représentations dans tout le département et dix-mille enfants spectateurs en 2024.

(4) <https://odyssées-yvelines.com/spectacle/malik-le-magnifik/>.

(5) www.change.org/p/appele-c3Ao-soutien-le-cdn-th%C3%A9%C3%A2tre-de-sartrouville-en-danger.

(6) <https://site.ldh-france.org/conflans/>, onglet « Accès et droits à la culture ».

P. L.